

Paris le 6 novembre 2014

Madame, Monsieur,

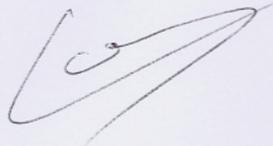
J'accuse réception de votre lettre concernant les comptes 2013 du Conseil National.

Je m'interroge sur ce courrier.

En effet, il apparaît que vous n'êtes pas médecin inscrit au Tableau de l'Ordre, ce qui, en dehors des règles de courtoisie habituelle, ne m'oblige pas à vous répondre sur le fond de votre courrier.

De plus votre lettre est strictement identique tant sur le texte, la présentation que la typographie à d'autres lettres reçues ces dernières semaines par la Commission de Contrôle des Comptes et des Placements Financiers ; ce qui me fait m'interroger sur la réalité des personnes physiques ayant pu écrire ces lettres ainsi que sur leur intérêt à soutenir une telle requête.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Dr Gilles Munier  
Président de la Commission de contrôle des comptes et des placements financiers

BORDEAUX, le 14 novembre 2014

Madame,

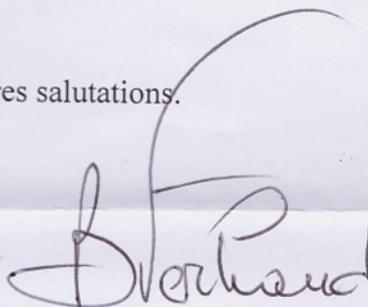
J'accuse réception de votre lettre concernant les comptes 2013 du Conseil National.

Je m'interroge sur ce courrier.

En effet, il apparaît que vous n'êtes pas médecin inscrit au Tableau de l'Ordre, ce qui, en dehors des règles de courtoisie habituelle, ne m'oblige pas à vous répondre sur le fond de votre courrier.

De plus votre lettre est strictement identique tant sur le texte, la présentation que la typographie à d'autres lettres reçues ces dernières semaines par la Commission de Contrôle des Comptes et des Placements Financiers ; ce qui me fait m'interroger sur la réalité des personnes physiques ayant pu écrire ces lettres ainsi que sur leur intérêt à soutenir une telle requête.

Recevez, Madame, mes meilleures salutations.



Dr Bernard FERCHAUD  
Trésorier